Public

AVIS RECTIFICATIF N°2 DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 108/CONSA/BKAM/2026

Il est porté à la connaissance des architectes intéressés par la consultation architecturale ouverte n°108/CONSA/BKAM/2026 concernant la désignation d'un architecte pour le projet d'extension du centre d'estivage de Bank Al-Maghrib à Imouzzer, portant sur la construction d'une piscine et l'aménagement de ses espaces extérieurs, que la date limite de dépôt des offres prévue initialement pour le 22 octobre 2026 à 15h00 a été reportée au 27 octobre 2026 à 15h00.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution du projet est de

6 000 000,00 DH/HT (six millions dirhams hors taxes).

Le dossier de la consultation architecturale doit être téléchargé à partir du Portail Achats de la Banque, accessible via le lien suivant : https://portailachats.bankalmaghrib.ma/ et via le portail de la Banque : https://www.bkam.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers exclusivement par voie électronique dans le Portail Achats de la Banque.

Un certificat de signature électronique valide est requis pour soumissionner à la présente consultation architecturale.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.